

À publier immédiatement

Campagne de vaccination contre la grippe saisonnière 2018

Rimouski, le 15 octobre 2018 – Le Centre intégré de santé et des services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent informe la population que la prise de rendez-vous pour la vaccination contre la grippe saisonnière est maintenant débutée.

Prenez rendez-vous pour recevoir le vaccin

Il est possible de prendre rendez-vous sur le site Web du CISSS du Bas-Saint-Laurent, au www.cisss-bsl.gouv.qc.ca afin de confirmer une date et une heure pour recevoir le vaccin contre la grippe saisonnière. Cette façon de faire, qui a fait ses preuves l'année dernière au Bas-Saint-Laurent, permet de diminuer le temps d'attente sur place et de recevoir le vaccin antigrippal dans un délai d'environ 45 minutes.

Si vous n'avez pas Internet

Pour les personnes n'ayant pas accès à Internet, il est possible de demander l'aide d'un proche ou un ami qui pourra enregistrer votre rendez-vous. Le CISSS du Bas-Saint-Laurent a aussi ouvert une ligne téléphonique sans frais afin d'aider les personnes à prendre leur rendez-vous. Des réceptionnistes seront disponibles entre 8 h et 16 h, du lundi au vendredi. Communiquez sans frais avec nous au : 1 866 445-0601.

Modification des groupes ciblés pour la vaccination gratuite

Cette année, les personnes ciblées pour la vaccination antigrippale gratuite sont les suivantes :

- les personnes âgées de 75 ans et plus;
- les personnes atteintes de maladies chroniques à partir de l'âge de 6 mois;
- les femmes enceintes en bonne santé, durant les 2^e et 3^e trimestres de leur grossesse ou avec une maladie chronique peu importe le stade de la grossesse;
- les personnes vivant sous le même toit que les enfants de moins de 6 mois et les personnes mentionnées précédemment ainsi que les aidants naturels de ces personnes et de ces enfants;
- les résidents des centres hospitaliers de soins de longue durée (CHSLD) et des ressources intermédiaires;
- les travailleurs de la santé.

Les enfants de 6 à 23 mois en bonne santé ainsi que les personnes en bonne santé âgées de 60 à 74 ans ne font plus partie des groupes ciblés, mais pourront tout de même recevoir le vaccin gratuitement cette année si ils le demandent.

Rappelons que le vaccin demeure le meilleur moyen de protection contre la grippe saisonnière et ses complications potentielles. Il est important de se faire vacciner lorsque l'on vit avec une maladie chronique telle que le diabète, des troubles immunitaires, une maladie cardiovasculaire, respiratoire ou rénale.

À propos du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent est un établissement qui a pour mission de maintenir, améliorer et restaurer la santé et le bien-être de la population bas-laurentienne en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Bas-Saint-Laurent. Avec un budget de plus de 709 M\$, le CISSS emploie quelque 7500 employés, peut compter sur 582 médecins, dentistes et pharmaciens et des centaines de bénévoles qui ont à cœur les soins et services à la population ainsi que les valeurs de l'établissement, soit la collaboration, l'humanisation, l'engagement et la responsabilisation.

– 30 –

Information : Ariane Doucet-Michaud
Conseillère-cadre aux communications stratégiques
à la présidence-direction générale et relations avec les médias
418 734-2112 (bureau)
418 318-4751 (cellulaire)
ariane.doucet.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca
www.cisss-bsl.gouv.qc.ca